

Le 10 janvier 2022

Province de Québec
Municipalité de Chambord

Lundi 10 janvier 2022, à 19 h, par visioconférence avec enregistrement audio et participation du public sur demande, ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Lise Noël et Julie Girard-Rondeau ainsi que messieurs Mario Bolduc et Gérald Genest. Monsieur Grant Baergen agit comme greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Approbation des procès-verbaux
 - a) De la séance ordinaire du 6 décembre 2021
 - b) De la séance extraordinaire du 16 décembre 2021 sur le plan triennal d'immobilisations
 - c) De la séance extraordinaire du 16 décembre 2021
- 5) Période de questions
- 6) Avis de motion
- 7) Administration
 - a) Séance ordinaire par visioconférence – participation du public
 - b) Fondation du Domaine-du-Roy - Santé et services sociaux
 - c) Emplois d'été Canada 2022
 - d) Heures d'ouverture de la mairie – modification
- 8) Voirie et sécurité publique
 - a) Mesures d'urgence – Résidence Lamy
- 9) Hygiène du milieu
- 10) Finance
 - a) Services professionnels - reconstruction de la conduite d'amenée d'eau potable phase III
 - b) Radiation de facture
 - c) Approbation de factures et paiements
 - d) Comptes à payer
 - e) Appui à la demande d'aide au Fonds de développement des territoires de la MRC du Domaine-du-Roy – Club Plein Air Ouiatchouan
 - f) Appui à la demande d'aide à Nouveaux Horizons par les Cercles de Fermières du Québec, Cercle St-Louis-de-Chambord #35 Saguenay-Lac St-Jean / Chibougamau
 - g) Dons et commandites
 - h) États financiers
- 11) Santé et bien-être
- 12) Urbanisme

- 13) Loisirs et culture
- 14) Affaires spéciales
 - a) Remerciements aux bénévoles du Club sportif de Chambord
- 15) Rapport des représentations des membres du conseil
- 16) Correspondance – Ce sujet n’a pas été traité lors de cette séance
- 17) Période de questions
- 18) Clôture de la séance

RÉSOLUTION 01-01-2022

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter l’ordre du jour tel qu’il a été lu et amendé.

RÉSOLUTION 01-02-2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 tel qu’il a été présenté.

RÉSOLUTION 01-03-2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2021 DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2021 sur le plan triennal des immobilisations tel qu’il a été présenté.

RÉSOLUTION 01-04-2022

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2021 tel qu’il a été présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 01-05-2022

SÉANCE ORDINAIRE PAR VISIOCONFÉRENCE – PARTICIPATION DU PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l’état d’urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et ce, conformément à la Loi sur la santé publique ;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été prolongé par différents décrets et qu'il est toujours effectif, à ce jour ;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 20 décembre 2021, les membres du conseil municipal doivent, autant que possible, tenir leurs séances par tout moyen leur permettant de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, selon les modalités prévues par l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 (2020-049) ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, toute municipalité a l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance qui, en vertu de la loi, doit comprendre une période de questions ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit, tel qu'exigé, tenue sans la présence du public, les membres du conseil et les officiers municipaux étant autorisés, par les décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, à y être présents, à prendre part, délibérer et voter à cette séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil confirme que la présente séance et toute séance ultérieure, jusqu'à ce que la situation sanitaire le permette, en considérant les règles fixées par le ministre de la Santé, soient tenues sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

QUE la séance soit publicisée, dès que possible, selon les règles juridiques applicables par l'un ou l'autre des arrêtés ministériels applicables soit, ici par enregistrement audio sur le site web de la Municipalité ;

QUE le conseil municipal de Chambord invite le public à participer à la prochaine séance ordinaire par visioconférence, et aux prochaines séances en cas de prolongation de l'état d'urgence sanitaire, en envoyant un courriel à l'attention de la direction générale au dg@chambord.ca.

RÉSOLUTION 01-06-2022

FONDATION DU DOMAINE-DU-ROY SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une contribution d'un dollar (1 \$) per capita par année à la Fondation du Domaine-du-Roy, santé et services sociaux pour les années 2022, 2023 et 2024.

RÉSOLUTION 01-07-2022

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2022

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Emplois d'été 2022* pour :
 - a) Le fonctionnement du terrain de jeux de Chambord afin de créer un (1) emploi de coordonnateur du terrain de jeux pour une période de onze (11) semaines et sept (7) animateurs de terrain de jeux pour une période de huit (8) semaines ;
 - b) Le fonctionnement du kiosque touristique de Chambord afin de créer deux (2) emplois de préposé à l'accueil pour une période de onze (11) semaines chacun ;
 - c) De l'assistance au fonctionnement des travaux publics de Chambord afin de créer un (1) emploi de journalier pour une période de douze (12) semaines ;
 - d) De l'assistance au fonctionnement de l'inspection municipale de Chambord afin de créer un (1) emploi d'urbanisme pour une période de quinze (15) semaines
- 2- D'autoriser monsieur Grant Baergen, directeur général, à signer tous les documents relatifs au programme pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

RÉSOLUTION 01-08-2022

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE -- MODIFICATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Chambord avait adopté la résolution 01-07-2014 modifiant les heures d'ouverture de la mairie ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite modifier les heures d'ouverture de la mairie ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que les heures d'ouverture de la mairie seront du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h à partir du 17 janvier 2022 ;
- 3- Que de la première semaine complète du mois de mai à la fête du Travail, les heures d'ouverture de la mairie seront du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi le vendredi de 8 h à 12 h ;
- 4- D'abroger la résolution 01-07-2014.

RÉSOLUTION 01-09-2022
MESURES D'URGENCE – RÉSIDENCE LAMY

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers :

- Que la Municipalité de Chambord offrira en cas de sinistre aux usagers de la Résidence de Lamy un lieu de rassemblement, situé au 72, boulevard de la Montagne ou au 82, rue de la Plaine, jusqu'à ce que les mesures prévues au plan d'urgence soient déployées ;
- Que le service de garde puisse être rejoint en tout temps au 418 342-6274 poste 3.

RÉSOLUTION 01-10-2022
SERVICES PROFESSIONNELS – RECONSTRUCTION DE LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU POTABLE PHASE III

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de la firme Stantec datée du 5 janvier 2022 pour les services professionnels d'ingénierie détaillée suivants relatifs à la reconstruction de la conduite d'amenée d'eau potable phase III, dont le cout sera financé par le règlement d'emprunt qui sera déposé prochainement :

DESCRIPTION	MODALITÉ DE RÉMUNÉRATION	DÉPENSES
Ingénierie détaillée	Forfaitaire	15 380,20 \$
Demande d'autorisation au MELCC	Forfaitaire	5 080,00 \$
Suivi de la demande d'autorisation au MELCC	Forfaitaire	1 280,00 \$
Total (taxes en sus)		21 740,20 \$

RÉSOLUTION 01-11-2022
RADIATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la radiation suivante :

Matricule	Dossier	Montant
F1866_20_1130.00_0000	Permis : # 2020-106 Facture : # 291	170 \$

RÉSOLUTION 01-12-2022
MODIFICATION DE FACTURE ET REMBOURSEMENT

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la facture émise à M. Gervais Pearson et de lui faire un remboursement de 48.50\$ pour son projet de rénovation autorisé par Rio Tinto d'Alcan.

RÉSOLUTION 01-13-2022
APPROBATION DE FACTURES ET PAIEMENTS

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Mario Bolduc et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver les factures et les paiements suivants :

Fournisseurs	Objet	Montant
Nord-Flo	Pompe des égouts	3323.71 \$
MRC Domaine-du-Roy	Service commun d’ingénierie	8 601.89 \$
Environor	Étude distribution eau potable	4 610.50 \$

RÉSOLUTION 01-14-2022
COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l’unanimité des conseillers :

- 1- Que les comptes en date du 10 janvier 2022 soient approuvés et payés selon la liste fournie et vérifiée par le comité finance et s’établissant comme suit :
 - Dépenses préautorisées : 111 705.37 \$
 - Comptes payés : 1 139.13 \$
 - Comptes à payer : 29 065.99 \$
- 2- D’accepter le dépôt du rapport des dépenses engagées au 10 janvier 2022 par les personnes autorisées par le règlement 2007-413 « décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires ».

RÉSOLUTION 01-15-2022
APPUI À LA DEMANDE D’AIDE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY – CLUB PLEIN AIR OUIATCHOUAN

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 11-404-2019 afin d’appuyer la demande d’aide financière au Fonds de développement des territoires de la MRC du Domaine-du-Roy du Club Plein Air Ouiatchouan pour son projet du réaménagement de la piste 6 d’un montant de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Club Plein Air Ouiatchouan a déposé dernièrement à la MRC du Domaine-du-Roy une demande de bonification de l’aide financière pour ce projet au montant supplémentaire de 1 988 \$ dans l’enveloppe locale de chacune des municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s’il était ici au long reproduit ;

- 2- D'appuyer la demande d'aide au Fonds de développement des territoires de la MRC du Domaine-du-Roy du Club Plein Air Ouiatchouan pour la bonification de l'aide financière à son projet du réaménagement de la piste 6 au montant de 1 988 \$.

RÉSOLUTION 01-16-2022
APPUI À LA DEMANDE D'AIDE À NOUVEAUX HORIZONS PAR LES CERCLES DE FERMIERES DU QUÉBEC, CERCLE ST-LOUIS-DE-CHAMBORD #35 SAGUENAY-LAC ST-JEAN / CHIBOUGAMAU

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'aide à Nouveaux Horizons et son programme « Nouveaux Horizons pour les aînés – projets communautaires » des Cercles de Fermières du Québec, Cercle St-Louis-de-Chambord #35-Saguenay-Lac St-Jean / Chibougamau pour les activités visant les échanges d'habilités, partage du savoir et le mieux vivre des gens de la communauté.

RÉSOLUTION 01-17-2022
DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de commandite suivante :

Organisme	Montant
Cité étudiante de Roberval – album des finissants	100 \$

RÉSOLUTION 01-18-2022
ÉTATS FINANCIERS

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2021.

RÉSOLUTION 01-19-2022
REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DU CLUB SPORTIF DE CHAMBORD

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers de remercier tous les bénévoles du Club sportif de Chambord pour le travail effectué dans la préparation de la glace de la patinoire intérieure au Centre Marius-Sauvageau.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

CORRESPONDANCE

Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 01-20-2022 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire soit clôturée à 19 h 44 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 7 février 2022 à 19 h.

Le maire,

Le greffier-trésorier,

Luc Chiasson

Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».